



DÉFINITION DES CONCEPTS CENTRAUX DE L'ÉDUCATION À LA JUSTICE SOCIALE

Ces SAÉ s'inscrivent dans une approche d'éducation à la diversité et à justice sociale, qui vise, d'une part, à valoriser les diversités pour rendre la société plus inclusive, et, d'autre part, à mettre à jour les mécanismes d'oppression pour mieux les combattre.

Cette approche se déploie en trois temps :

- A** prise de conscience
- B** amélioration des connaissances
- C** définition de pistes d'action

Le concept de diversité renvoie à l'idée que la société est composée de personnes aux caractéristiques différentes (sexe, genre, orientation sexuelle, culture, origine ethnique, classe sociale, âge, handicap, apparence...). Chaque personne possède plusieurs de ces caractéristiques et, selon le contexte, certaines vont revêtir une importance plus ou moins grande (à ses propres yeux ou aux yeux d'autrui). Si ces différences ne relèvent pas toutes de la même logique (par exemple, l'existence des différentes orientations sexuelles est un fait alors que l'on peut légitimement vouloir agir contre l'existence des différences sociales), elles donnent lieu à des mécanismes d'oppression similaires.

« Nous devrions toutes et tous savoir que la diversité contribue à la richesse du tissu social et nous devons comprendre que tous les fils de ce tissu sont de valeur égale, peu importe leur couleur. »

Maya Angelou – poète, mémoriste, romancière, éducatrice, actrice, cinéaste et militante pour les droits de la personne, 1928 – .



Vous pouvez accompagner vos élèves dans la prise de conscience et une meilleure compréhension des mécanismes suivants :

A DÉNIGREMENT OU VALORISATION

- ex : «BS» utilisé comme une insulte, essentialisant les difficultés vécues par les personnes en situation de pauvreté (sous-entendant que les personnes bénéficiant d'une aide sociale manquent d'intelligence)
- ex : les personnes avec un corps mince et athlétique sont considérées comme ayant une meilleure maîtrise de soi

B STÉRÉOTYPES

- ex : une personne vivant en situation de handicap mental est dangereuse pour autrui
- ex : les filles sont douces et émotives et les garçons sont forts et aiment la compétition

C INVISIBILISATION OU SURREPRÉSENTATION

- ex : les personnes et familles LGBT absent(e)s des manuels scolaires
- ex : dans les magazines pour enfants, les familles nucléaires sont surreprésentées par rapport aux autres types de familles (homoparentales, adoptives, recomposées, monoparentales, etc.)

D PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

- ex : refuser qu'une personne trans* s'inscrive à un cours de danse
- ex : ne pas inviter des voisins arabes à une fête parce qu'ils sont arabes

E INTIMIDATION ET VIOLENCE

- ex : traiter quelqu'un de fif à longueur de journée
- ex : tabasser ou menacer de tabasser une personne

F SPLASH EFFECT

L'intimidation a des effets également sur les témoins, qui vivent du stress, de la culpabilité, de la crainte de devenir la prochaine victime (se conformant le plus possible aux normes pour l'éviter et restreignant ainsi les possibilités d'épanouir leur personnalité), évitent la victime pour ne pas y être associé(e)s.

Des personnes peuvent ne pas appartenir aux groupes minorisés, mais être désavantagées par association. En effet, ces mécanismes d'oppression affectent toutes les personnes qui ont dans leur famille ou leurs amis une personne gay, noire, en situation de handicap ou de pauvreté par exemple.

LES MULTIPLES DIMENSIONS DES MÉCANISMES D'OPPRESSION			
	INDIVIDUELS	INSTITUTIONNELS	CULTURELS/SOCIAUX
conscients	faire des remarques sur le physique des femmes	interdire l'accès aux soins de santé aux immigrants illégaux	affirmer qu'un enfant ne peut se développer de façon optimale sans deux parents de sexes différents
inconscients	vérifier le contenu de son sac après avoir croisé un noir	imposer des uniformes différents pour les filles et les garçons dans les écoles	interpréter différemment les pleurs d'un bébé garçon et ceux d'un bébé fille